



Saint Lô, le vendredi 26 septembre 2025

A

**Monsieur le président
du conseil départemental
de la Manche**

Objet : Préavis de grève concernant les personnels des Pôles d'Action Sociale.

Monsieur le président,

A l'ordre du jour du prochain Comité Social Territorial, vous avez inscrit le projet du calibrage des effectifs.

Les syndicats CGT et FO sont opposés à ce projet de redéploiement de postes en territoire et de redécoupage du périmètre des Pôles d'Action Sociale.

En décembre 2021, l'intersyndicale avait présenté un cahier revendicatif sur la structuration nécessaire des territoires de solidarité afin de fonctionner et assurer les missions dans des conditions normales. De nombreux postes avaient été obtenus en sus des postes de la stratégie nationale.

Il s'agissait à l'époque d'adapter les moyens humains aux charges de travail.

Pour rappel, les territoires de solidarité avaient été mis à mal par la territorialisation de l'Aide Sociale à l'Enfance ainsi que l'Autonomie.

Le projet présenté fait suite aux demandes depuis plusieurs mois de créations de postes notamment sur le territoire de solidarité du Saint lois et sur St Hilaire du Harcouët.

Dans un passé récent, 2 postes de référent ASE ont été créés après avoir été occupés pendant plus de 3 ans par des travailleurs sociaux embauchés en renfort centre de gestion.

La direction générale adjointe de l'action sociale a elle-même reconnu que sur le territoire du saint lois, il manquait a minima 3 postes d'assistants de service social.

Le syndicat CGT a demandé à plusieurs reprises la création de postes et alerté sur les situations tendues des territoires de solidarité.

Nous revendiquons des créations de postes sèches afin de s'ajuster aux évolutions des charges de travail et l'anticipation des évolutions de population notamment sur le nord cotentin.

Ce projet met à mal les équipes qui viennent de découvrir les suppressions de postes à l'occasion de départs et la redéfinition du périmètre des pôles d'action sociale.

Nous déposons donc ce préavis pour la journée du 2 octobre 2025 et nous appelons les agents des pôles d'action sociale à venir témoigner de leur refus de ce projet dans la cour d'honneur à partir de 14 heures.

Nous nous tenons à votre disposition pour en échanger.

Nous vous prions d'agréer, monsieur le président, nos salutations respectueuses.

Mme ABISSET Laure

Secrétaire générale

Syndicat CGT

Mr HAYET Gilles

secrétaire général

Syndicat FO